

RCS : METZ Code greffe : 5751

Documents comptables

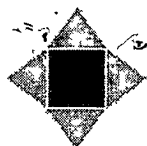
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00359 Numéro SIREN : 437 947 385 Nom ou dénomination : STRADEST PARTICIPATIONS

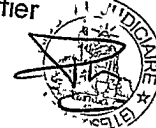
Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2020 sous le numéro de dépôt 3578



BATT AUDIT

Commissariat aux Comptes

Déposé au greffe du Tribunal Judiciaire
sous le N° 2020 B 35 78
Metz, le 13.07.2020
Le Greffier



**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

S.A.S. STRADEST PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 €

Zone Industrielle du Malambas
57280 HAUCONCOURT

RCS METZ TI 437 947 385

2001 B 359

STRADEST PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée

Au capital de 1 000 000 euros

Siège social : Zone Industrielle du Malambas

57280 HAUCONCOURT

437 947 385 RCS METZ

Déposé au greffe du Tribunal Judiciaire
sous le N° 2001 B 359

Metz, le 13.07.2020

Le Greffier



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DES ASSOCIES

A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JUIN 2020

EXTRAIT – AFFECTATION DU RÉSULTAT

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 316 530,92 euros de la manière suivante :

Section 1 – Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 316 530,92 euros

Section 2 – Affectation

- A titre de dividendes : 250 000,00 euros

- Solde au poste « Autres Réserves » : 66 530,92 euros

Soit un dividende brut de 10 euros par action.

L'assemblée générale décide que ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour en totalité.

L'assemblée générale décide que le montant des dividendes bruts revenant aux associés eu égard aux nombres d'actions qu'ils détiennent dans la société s'élève à :

1° Monsieur Michel RODE

Pour les 12 750 actions qu'il détient en pleine propriété : 127 500 euros

2° Monsieur Ludovic SABATINI

Pour les 2 250 actions qu'il détient en pleine propriété : 22 500 euros

3° La Société KARP-KNEIP-PARTICIPATIONS

Pour les 10 000 actions qu'elle détient en pleine propriété : 100 000 euros

L'assemblée générale prend acte que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à la réfaction de 40 %, s'élève à 250 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'assemblée générale prend acte également que l'article 9 de la loi de finances pour 2013 a supprimé le prélèvement forfaitaire optionnel et institue, sur les dividendes et distributions assimilées perçus à compter du 1er janvier 2013, un prélèvement obligatoire non libératoire. Il supprime par ailleurs l'abattement fixe annuel (CGI art. 158-3-5°) mais maintient l'abattement proportionnel.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 200A du C.G.I., que, depuis le 1^{er} janvier 2018, pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France, les dividendes sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (Flat-tax) au taux de 12,80 % ou, sur option du contribuable, à l'impôt sur le revenu (selon le barème par tranche) après un abattement de 40 %. Les contributions sociales sont prélevées au taux de 17,20%. (Soit un prélèvement de 30% au total pour la Flat-tax)

Section 3 - Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2018	200 000 €	0 €	0 €
31/12/2017	0 €	0 €	0 €
31/12/2016	0 €	0 €	0 €

Section 4 - Capitaux propres

Compte-tenu de l'affectation du résultat proposée, l'Assemblée Générale prend acte que les capitaux propres, pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2020 sont désormais de :

Capital social :	1 000 000,00 €
Réserve légale :	100 000,00 €
Autres Réserves :	1 633 266,47 €
Total des Capitaux propres :	2 733 266,47 €

Section 5 - Dépenses non déductibles du résultat

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme globale de 25 094 euros, correspondant à des dépenses non admises en déduction du résultat fiscal ; soit :

Amendes et pénalités :	789 euros
------------------------	-----------

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

S.A.S. STRADEST PARTICIPATIONS

Zone Industrielle du Malambas
57280 HAUCONCOURT

Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS STRADEST PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Président le 16/03/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme :
TVTS :

20 261 euros
4 044 euros

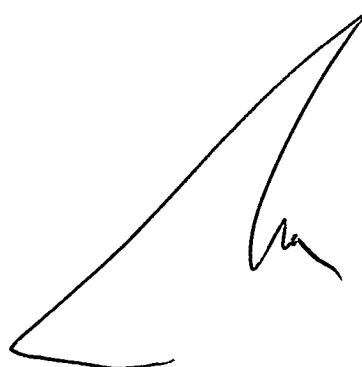
	Pour	Contre	Abstention
M RODE (12 750 actions)	—	—	—
L SABATTINI° (2 250 actions)	—	—	—
KARP KNEIP PARTICIP° (10 000 actions)			
TOTAL :	—	—	—

La résolution est : **ADOPTÉE / REJETÉE** (*Supprimer la mention inutile*)

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL

Le Président,

Monsieur Michel RODÉ



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Participations et créances rattachées :

Les titres de participations dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 1 948 K€ sont valorisés à leur coût historique et dépréciés selon les modalités décrites dans la note « Titres de participation » de l'annexe aux comptes annuels.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nancy, le 15 mai 2020

BATT AUDIT
Isabelle SAGOT



STRADEST PARTICIPATION

Bilan

BATT AUDIT

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	22 580	6 299	16 281	15 184
Immobilisations corporelles:				
Autres immobilisations corporelles	887 312	406 204	481 108	508 757
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 072 913	124 720	1 948 193	1 948 193
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 982 805	537 222	2 445 582	2 472 135
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	121 676		121 676	126 160
Personnel	459		459	1 838
Etat, impôts sur les bénéfices				9 817
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 514		2 514	3 535
Autres créances	463 655		463 655	626 157
Divers				
Disponibilités	355 009		355 009	50 141
Charges constatées d'avance	10 684		10 684	5 617
TOTAL ACTIF CIRCULANT	953 987		953 987	823 258
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 936 801	537 222	3 399 579	3 295 400

STRADEST PARTICIPATION

BATT AUDIT

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000 000	1 000 000
Réserve légale	100 000	100 000
Autres réserves	1 566 736	1 569 006
Résultat de l'exercice	316 531	197 730
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 983 266	2 865 736
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>	56 204	130 588
<i>Découverts et concours bancaires</i>	268	1 139
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	56 472	131 727
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	222 759	175 029
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 813	23 759
<i>Personnel</i>	20 362	
<i>Organismes sociaux</i>	53 461	58 868
<i>Etat, impôts sur les bénéfices</i>	2 391	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	35 799	32 989
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	7 256	6 293
Dettes fiscales et sociales	119 269	98 150
TOTAL DETTES	416 312	28 665
TOTAL PASSIF	3 399 579	3 295 400

STRADEST PARTICIPATION

BATT AUDIT

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	637 928	537 928
Autres produits	20 586	15 907
Total	658 514	553 835
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	234 336	188 951
Total	234 336	188 951
MARGE SUR M/SES & MAT	424 177	364 884
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	13 583	12 991
Salaires et Traitements	186 846	211 299
Charges sociales	125 501	129 687
Amortissements et provisions	79 007	66 331
Autres charges	1	
Total	404 938	420 307
RESULTAT D'EXPLOITATION	19 239	55 423
Produits financiers	302 280	255 858
Charges financières	776	3 896
Résultat financier	301 504	251 962
RESULTAT COURANT	320 743	196 538
Produits exceptionnels		42 221
Charges exceptionnelles	789	41 030
Résultat exceptionnel	-789	1 191
Impôts sur les bénéfices	3 423	
RESULTAT DE L'EXERCICE	316 531	197 730



Règles et méthodes comptables

BATT AUDIT

Désignation de la société : SAS STRADEST PARTICIPATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 399.579 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 316 531 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation



Règles et méthodes comptables

BATT AUDIT

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

les logiciels sont amortis selon la législation en vigueur

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de Participations

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements sociaux de l'entreprise sont à l'origine d'une dépréciation des actifs sociaux.



Notes sur le bilan

BATT AUDIT

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 056	10 660	6 136	22 580
Immobilisations incorporelles	18 056	10 660	6 136	22 580
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	784 826	10 140		794 966
- Matériel de transport		28 134		28 134
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 850	9 362		64 212
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	839 676	47 635		887 312
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 072 913			2 072 913
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 072 913			2 072 913
ACTIF IMMOBILISE	2 930 645	58 295	6 136	2 982 805



Notes sur le bilan

BATT AUDIT

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	10 660	47 635		58 295
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	10 660	47 635		58 295
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant	6 136			6 136
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	6 136			6 136

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avais
donnés par l'entreprise
(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

[illegible]



Notes sur le bilan

BATT AUDIT

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 872	3 722	295	6 299
Immobilisations incorporelles	2 872	3 722	295	6 299
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	319 307	52 128		371 434
- Matériel de transport		4 830		4 830
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 612	18 327		29 940
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	330 919	75 285		406 204
ACTIF IMMOBILISE	333 791	79 007	295	412 502

Actif circulant

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 598 987 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	121 676	121 676	
Autres	466 627	466 627	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 684	10 684	
Total	598 987	598 987	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	120 048
ORG.SOC.PDTS A RECEVOIR	88
DIVERS PDTS A RECEVOIR	319
Total	120 455

STRADEST PARTICIPATION

BATT AUDIT

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	124 720			124 720
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	124 720			124 720
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social				
	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
CAPITAL INITIAL	25 000			25 000
TOTAL	25 000			25 000

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
KARP-KNEIP PARTICIPATIONS L1524 LUXEMBOURG	40,00	10 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MONSIEUR RODE MICHEL 57480 MONTENACH	51,00	12 750,00
MONSIEUR SABATINI LUDOVIC 57640 VIGY	9,00	2 250,00



Notes sur le bilan

BATT AUDIT

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 11/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	197 730
Prélèvements sur les réserves	2 270
Total des origines	200 000
Affectations aux réserves	
Distributions	200 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	200 000

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	1 000 000				1 000 000
Réserve légale	100 000				100 000
Réserves générales	1 569 006	-2 270		2 270	1 566 736
Résultat de l'exercice	197 730	-197 730	316 531	197 730	316 531
Dividendes		200 000			
Total Capitaux Propres	2 866 736		316 531	200 000	2 983 266

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 416 312 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	268	268		
- à plus de 1 an à l'origine	56 204	56 204		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**) (***)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 813	17 813		
Dettes fiscales et sociales	119 269	119 269		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	222 759	222 759		
Produits constatés d'avance				
Total	416 312	416 312		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	74 340			
(**) Dont envers les associés	222 759			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 71 400 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	12 060
INT.COURUS/EMPRUNTS	33
BANQUES AGIOS COURUS	268
ETAT CHARGES A PAYER	1 857
Total	14 218



Notes sur le bilan

BATT AUDIT

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	10 684		
Total	10 684		

STRADEST PARTICIPATION



Notes sur le compte de résultat

BATT AUDIT

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 2 700 €

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation	300 960	254 388
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 320	1 470
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	302 280	255 858
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	776	3 896
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	776	3 896
Résultat financier	301 504	251 962

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	789	
TOTAL	789	



Autres informations

BATT AUDIT

Effectif

Effectif moyen du personnel : 3 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés		
Ouvriers		
Total	3	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes de direction ont représenté un montant de 97 492 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts à échoir sur emprunts	199
Engagements hors bilan: contrats de location simple-total loyers H.T restant dûs au 31/12/2019	65 490
Autres engagements donnés	65 689
Total	65 689
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :

14 618 euros

Ces engagements ne concernent que les catres et Etam

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.



BATT AUDIT

Commissariat aux Comptes

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

S.A.S. STRADEST PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 €

Zone Industrielle du Malambas
57280 HAUCONCOURT

RCS METZ TI 437 947 385

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS STRADEST PARTICIPATION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise		Zone Industrielle Du Malambas 57280 HAUCONCOURT		Déposé au greffe du Tribunal Judiciaire		
Numéro SIRET*		4 3 7 9 4 7 3 8 5 0 0 0 1 3		Durée de l'exercice précédent* 12		
		Metz, le 13/07/2020		Néant ☐ *		
		Le Greffier				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé		(I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	22 580	AG	6 298
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	887 311	AU	406 203
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	2 072 913	CV	124 720
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH		BI	
TOTAL (II)		BJ	2 982 804	BK	537 222	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	121 675	BY	121 675
		Autres créances (3)	BZ	466 627	CA	466 627
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	355 009	CG	355 009
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	10 684	CI	10 684
TOTAL (III)		CJ	953 996	CK	953 996	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 936 801	1A	537 222	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS STRADEST PARTICIPATION			Néant ☐ *			
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000)			DA	1 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	100 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 566 735	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	316 530	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 983 266	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	56 471	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	222 759	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	17 812	
	Dettes fiscales et sociales			DY	119 268	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	416 312		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 399 578		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	416 312
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	268	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS STRADEST PARTICIPATION							Néant ☐ *		
				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC	
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF	
			services *	FG	637 928	FH		FI	637 928
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	637 928	FK		FL	637 928
	Production stockée*							FM	
	Production immobilisée*							FN	
	Subventions d'exploitation							FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	20 289
	Autres produits (1) (11)							FQ	296
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	658 513
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS	
	Variation de stock (marchandises)*							FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	234 336
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	13 582
	Salaires et traitements*							FY	186 845
	Charges sociales (10)							FZ	125 501
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*					GA	79 007
			- dotations aux provisions*					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)							GE	1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	639 274
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	19 238	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	300 960
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	1 320
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
	Total des produits financiers (V)							GP	302 280
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	776
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
	Total des charges financières (VI)							GU	776
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	301 504	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	320 742	

Désignation de l'entreprise SAS STRADEST PARTICIPATION										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE	789	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	789	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(789)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices *										HK	3 423
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	960 793
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	644 262
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	316 530
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	20 289
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5									
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6	obligatoires				A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales								789			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :							Exercice N			
								Charges antérieures	Produits antérieurs		

STRADEST PARTICIPATION**Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS STRADEST PARTICIPATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 3 399 579 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 316 531 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

STRADEST PARTICIPATION**Règles et méthodes comptables****Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

les logiciels sont amortis selon la législation en vigueur

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de Participations

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

STRADEST PARTICIPATION



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 056	10 660	6 136	22 580
Immobilisations incorporelles	18 056	10 660	6 136	22 580
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	784 826	10 140		794 966
- Matériel de transport		28 134		28 134
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 850	9 362		64 212
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	839 676	47 635		887 312
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 072 913			2 072 913
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	2 072 913			2 072 913
ACTIF IMMOBILISE	2 930 645	58 295	6 136	2 982 805

0

STRADEST PARTICIPATION



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	10 660	47 635		58 295
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	10 660	47 635		58 295
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant	6 136			6 136
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	6 136			6 136

Immobilisations financières

STRADEST PARTICIPATION

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SARL SOCIETE NOUVELLE HERG	10	-8	66,67	130	5	120		373		
SAS STRADEST TP	1 253	229	100,00	1 253	1 253			8 981	371	150
SARL A-TECH	50	675	80,00	40	40	62		7 066	303	104
EURL LES RESIDENCES DE MON	50	69	100,00	50	50	120		433	3	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SAS HAUCONCOURT ENROBES	3 000	183	20,00	600	600	161		8 816	198	47
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

STRADEST PARTICIPATION



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 872	3 722	295	6 299
Immobilisations incorporelles	2 872	3 722	295	6 299
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	319 307	52 128		371 434
- Matériel de transport		4 830		4 830
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 612	18 327		29 940
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	330 919	75 285		406 204
ACTIF IMMOBILISE	333 791	79 007	295	412 502

Actif circulant

STRADEST PARTICIPATION



Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 598 987 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	121 676	121 676	
Autres	466 627	466 627	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 684	10 684	
Total	598 987	598 987	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	120 048
ORG.SOC.PDTS A RECEVOIR	88
DIVERS PDTS A RECEVOIR	319
Total	120 455

STRADEST PARTICIPATION



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	124 720			124 720
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	124 720			124 720
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social				
	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
CAPITAL INITIAL	25 000			25 000
TOTAL	25 000			25 000

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
KARP-KNEIP PARTICIPATIONS L1524 LUXEMBOURG	40,00	10 000,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MONSIEUR RODE MICHEL 57480 MONTENACH	51,00	12 750,00
MONSIEUR SABATINI LUDOVIC 57640 VIGY	9,00	2 250,00

STRADEST PARTICIPATION



Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 11/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	197 730
Prélèvements sur les réserves	2 270
Total des origines	200 000
Affectations aux réserves	
Distributions	200 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	200 000

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	1 000 000				1 000 000
Réserve légale	100 000				100 000
Réserves générales	1 569 006	-2 270		2 270	1 566 736
Résultat de l'exercice	197 730	-197 730	316 531	197 730	316 531
<i>Dividendes</i>		200 000			
Total Capitaux Propres	2 866 736		316 531	200 000	2 983 266

STRADEST PARTICIPATION



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 416 312 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	268	268		
- à plus de 1 an à l'origine	56 204	56 204		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 813	17 813		
Dettes fiscales et sociales	119 269	119 269		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	222 759	222 759		
Produits constatés d'avance				
Total	416 312	416 312		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	74 340			
(**) Dont envers les associés	222 759			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 71 400 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	12 060
INT.COURUS/EMPRUNTS	33
BANQUES AGIOS COURUS	268
ETAT CHARGES A PAYER	1 857
Total	14 218

STRADEST PARTICIPATION



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	10 684		
Total	10 684		

STRADEST PARTICIPATION



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 2 700 €

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation	300 960	254 388
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 320	1 470
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	302 280	255 858
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	776	3 896
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	776	3 896
Résultat financier	301 504	251 962

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	789	
TOTAL	789	

STRADEST PARTICIPATION

Autres informations
Effectif

Effectif moyen du personnel : 3 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés		
Ouvriers		
Total	3	

Informations sur les dirigeants
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes de direction ont représenté un montant de 97 492 euros.

Engagements financiers
Engagements donnés

STRADEST PARTICIPATION

Autres informations

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts à échoir sur emprunts	199
Engagements hors bilan:contrats de location simple-total loyers H.T restant dûs au 31/12/2019	65 490
Autres engagements donnés	65 689
Total	65 689
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
14 618 euros

Ces engagements ne concernent que les catres et Etam

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.